

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2020/03/17/2020040661/justel>

Dossier numéro : 2020-03-17/01

Titre

17 MARS 2020. - Arrêté royal. - Gouvernement. - Démission

Source : CHANCELLERIE DU PREMIER MINISTRE

Publication : Moniteur belge du 18-03-2020 page : 16032

Entrée en vigueur : 17-03-2020

Table des matières

Art. 1-3

Texte

Article [1er](#). La démission offerte par Mme S. WILMES, de ses fonctions de Première Ministre, chargée de Beliris et des Institutions culturelles fédérales, n'est pas acceptée.

[Art. 2](#). Le présent arrêté entre en vigueur ce jour.

[Art. 3](#). Le Vice-Premier Ministre et Ministre de la Justice, chargé de la Régie des bâtiments, et Ministre des Affaires européennes, est chargé de l'exécution du présent arrêté.